



Traquons les déchets avec le Grand nettoyage de printemps - P. 10

Le Viller's Day
revient en avril
p. 5

Découvrez la déclaration
de politique communale
p. 6-7

Action Job
Etudiant 2019
p. 13

Nous allons donner vie à votre Magazine Communal avec la Réalité Augmentée...



GRÂCE À ADMENTED DÉCOUVREZ QUEL CONTENU
DIGITAL SE CACHE DANS VOTRE MAGAZINE COMMUNAL!

[vidéo, 3D, galerie photos, photo 360°, site internet,...]





MAGIC
BY AFFLELOU



LA MAGIC ET SES DEUX CLIPS 149€
Découvrez la collection sur www.afflelou.be

* Pour 149€ prix maximum TTC, bénéficiez d'une monture de la collection Afflelou Tonic - ligne Magic et de deux faces offertes à choisir parmi les Magic Clips (prix unitaire maximum de 30€ TTC). Du 15/03/2019 au 15/03/2020. Voir conditions en magasin. Dispositif médical CE. Demandez conseil à votre opticien. Février 2019.

SAINT-GEORGES-SUR-MEUSE
Rue Campagne du Moulin, 1
Tél. 04 259 74 78

ALAINAFFLELOU

Bulletin d'information communal Villers-le-Bouillet

Sommaire

→ Édito – Horaires d'ouverture de l'administration	3
→ La Commune à la loupe	5
→ Déclaration de politique communale	6-7
→ Budget/ informations communales	8
→ Renouvellement de la CLDR	9
→ Environnement/ ONE	10
→ Agence de Développement Local	11
→ Dans nos écoles	12
→ Agenda/ Etat Civil	13
→ Parlons politique	14

Editeur responsable :

Collège communal de Villers-le-Bouillet

Coordination rédactionnelle :

Cédric Willems, chargé de communication et de relations publiques

Régie publicitaire :

Sprl REGIFO Editions
Tél. 071/74.01.37

Prochaine parution du 4530 :

Semaine du 13 mai

Informations à envoyer

pour le 8 avril 2019 au plus tard

Merci à l'ensemble des personnes, qui, au sein des différents services communaux, ont apporté leur contribution rédactionnelle à ce numéro.

Retrouvez l'information sur :

www.villers-le-bouillet.be



Commune de Villers-le-Bouillet
Commune de Villers-le-Bouillet Service jeunesse

Malgré le souci d'exhaustivité, les informations reprises dans le bulletin d'information communal le sont à titre indicatif. Elles ne peuvent engager la responsabilité de la Commune de Villers-le-Bouillet.

Chères Villersaises, Chers Villersois,

L'hiver est derrière nous.

Il ne fût pas bien rude.

Juste quelques jours de neige qui, comme souvent, ont suffi à créer des difficultés. Les causes sont multiples : des moyens limités (il est financièrement inimaginable qu'on dépense des sommes folles pour se suréquiper, vu la rareté des épisodes neigeux dans nos contrées), des citoyens peu habitués à se mouvoir sur la neige, des pneumatiques inadaptés, des circonstances qu'on ne peut pas toujours maîtriser (les conditions ne correspondent pas toujours aux prévisions météorologiques : un ou deux degrés en plus ou en moins, plus ou moins d'humidité, du vent ou de la neige à la place de la pluie attendue, et tout le programme est bousculé)...

La plupart des citoyens sont compréhensifs et respectueux.

Et les plus anciens parlent souvent d'hivers plus rudes et plus problématiques, qui voyaient les gens s'entraider et s'adapter.

Aujourd'hui hélas, pour quelques-uns, l'arrivée des premiers flocons est non seulement un évènement médiatique, mais aussi l'occasion de se plaindre égoïstement parce qu'il sera difficile d'aller promener le toutou, ou parce que l'infirmière viendra faire la piqûre un peu plus tard que d'habitude...

Le problème, c'est que ces quelques-uns, fort heureusement marginaux, donnent parfois l'impression d'être nombreux, tant ils s'expriment sur les réseaux sociaux. Certaines limites ont été franchies cet hiver, lorsque les hommes du personnel de voirie ont été traités de « pourris ».

Parler ainsi d'hommes qui travaillent pendant que nous dormons, pour faire face à des situations difficiles à gérer, est inadmissible.

Le déneigement communal est planifié, avec une priorité logiquement accordée aux Thiers et aux grands axes, ainsi qu'aux abords des écoles.

Celui qui a choisi la quiétude d'un cul-de-sac pour s'installer savait, lorsqu'il a posé son choix, qu'il risquait de ne pas être servi en premier et que le déneigement risquait d'être inefficace, vu le peu de passage dans sa rue...

Le conseil communal s'est unanimement accordé à condamner les propos déplacés dont le personnel a été l'objet.

C'est heureux.

Qu'il nous soit publiquement permis ici, au nom du Collège mais aussi d'une écrasante majorité de la population, de remercier le personnel de la voirie, et de l'assurer d'un énorme soutien.

François Wautelet, Bourgmestre

Christine Collignon, Jean-François Ravone, Hélène Fastré,

Brigitte Simal, Echevin(e)s

Philippe Ancion, Président du CPAS

Crédits photos : Top'in en Bourg (p. 11) - Commune de Villers-le-Bouillet (pp. 3, 5, 6, 7, 8) - Ecole communale de Villers-le-Bouillet (p. 12) - Ecole Saint-Martin (p. 12) - La Wallonie (p. 10)

Horaires d'ouverture

Les services communaux vous accueillent avec plaisir chaque jour au sein de l'administration communale, rue des Marronniers 16 à 4530 Villers-le-Bouillet aux heures suivantes :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	8h30 à 12h	8h30 à 12h	-	8h30 à 12h	8h30 à 12h
Après-midi	-	-	13h30 à 19h	-	-

Permanences

Le Service Population & Etat Civil tient une permanence le mercredi de 16h à 19h (excepté du 1 juillet au 31 août inclus et du 24 décembre au 31 décembre inclus). Il est également accessible le mardi dès 7h30 sur rendez-vous préalable uniquement.

Le Service Cadre de Vie (urbanisme, environnement, énergie, mobilité, logement) assure une permanence chaque premier mercredi du mois de 16h à maximum 19h sur rendez-vous préalable uniquement.

Nous allons **DONNER VIE** à votre Magazine Communal
AVEC LA RÉALITÉ AUGMENTÉE...



ADmented

GRÂCE À ADMENTED DÉCOUVREZ
QUEL CONTENU DIGITAL SE CACHE
DANS VOTRE MAGAZINE COMMUNAL !

[vidéo, 3D, galerie photos, photo 360°, site internet,...]

PARTANT POUR UNE NOUVELLE EXPÉRIENCE ?

1/ Téléchargez gratuitement...

A l'aide de votre smartphone ou tablette,
l'**application ADmented** (disponible sur Google Play
et l'App Store).



2/ Parcourez votre magazine...

Par ce logo, au fil des pages, vous repérez
rapidement les pages enrichies.



3/ Scannez la page entière...

Et cliquez sur une des icônes
qui vous emmènera vers le lien
se trouvant derrière.



Belle surprenante et
enrichissante découverte
avec ADmented.

Regifo
Edition

Les brèves du Conseil communal

Philippe Ancion, Président du CPAS

Philippe Ancion (GénérationS4530) a été installé en qualité de Président du CPAS de Villers-le-Bouillet le 15 janvier. A la suite de la prestation de serment, il a donc officiellement intégré le Collège communal. Il a également pour attribution scabinale les affaires sociales, les cimetières et funérailles, la cohésion sociale, les cultes et laïcité et la santé publique.

Marc Melin revient au Conseil communal

Philippe Ancion a remis sa démission en qualité de conseiller communal. Il reste néanmoins président du CPAS. Marc Melin, premier suppléant du groupe GénérationS4530, le remplace en tant que conseiller communal.

Le Bébébus un an de plus

Le 15 janvier, les conseillers communaux ont décidé de prolonger la convention de collaboration avec le Bébébus, une halte-accueil itinérante pour les 0-3 ans, pour une année. Une intervention communale de 5.500€ est prévue dans cette convention.

Verdissement de la flotte communale

La Commune de Villers-le-Bouillet a décidé de répondre à un appel à projet de la Wallonie pour le verdissement de sa flotte communale. Sont envisagés le remplacement de la camionnette Iveco Diesel de 2009 par un véhicule du même type roulant au CNG, le remplacement de la Nissan Leaf électrique de 2011 par un modèle électrique plus récent, le remplacement d'un Peugeot Partner de 2008 par un modèle électrique et l'achat de deux bornes électriques semi-rapides supplémentaires.

Roger Melin nous a quittés

Roger Melin, ancien conseiller communal et échevin de Villers-le-Bouillet, est décédé le 13 janvier 2019 à l'âge de 81 ans. Il était également actif au sein de la Raquette rouge (tennis de table) et organisateur des tables de whist à la Maison du peuple.

Viller's Day : retour aux sources

Le Viller's Day 2019 revient à ses premiers amours ! Cette festivité dont l'objectif est de mettre en avant les services de l'administration communale, mais aussi les différents acteurs de notre commune, n'est plus organisé en même temps que les Fêtes de septembre, mais bien le samedi 27 avril prochain.

Le programme est également légèrement revu, même si des activités pour petits et grands seront toujours mises en place. La journée débutera par l'accueil des nouveaux habitants dans la salle du Conseil communal aux alentours de 10h. Différentes activités animeront ensuite l'esplanade de l'administration communale et l'espace multisports. Démonstration des maîtres-chiens, voiture tonneaux, marché des producteurs et artisans locaux, Repair café, stands d'information et encore bien d'autres choses sont organisées. Les nouveau-nés seront aussi à la fête avec la remise des primes de naissance à 16h.

L'animation sera également assurée par l'Association de parents de l'école communale qui, en plus de son traditionnel bar, prévoit un blind test ! Pour vous restaurer, l'Amicale du personnel communal proposera pains saucisses (gratuits pour les premiers arrivés) et autres mets à déguster.

Le programme complet sera disponible dans les prochaines semaines et distribué en toutes-boîtes. Mais cochez déjà la date du 27 avril dans vos agendas !



Une autolaveuse pour le hall des sports

La Commune de Villers-le-Bouillet a récemment acquis une autolaveuse pour son hall des sports. Cette machine, qui sert principalement au nettoyage de la grande salle et des vestiaires, permet aux surveillants du hall des sports de gagner en efficacité et en temps lors de leurs tâches quotidiennes. Il s'agit d'un investissement de 6.890€.

Avant les vacances, pensez à la validité de votre carte d'identité

Les vacances approchent, il est temps de vérifier que vos cartes d'identité et cartes kids sont toujours bien à jour. Attention ! Certains pays peuvent exiger jusqu'à 6 mois de validité après le retour. Renseignez-vous auprès de votre agence de voyage ou l'ambassade du pays concerné. Le renouvellement de la carte peut avoir lieu bien avant la convocation qui vous est envoyée à titre indicatif. Pour changer votre carte d'identité, veuillez vous présenter en personne muni(e) d'une photo biométrique de moins de 6 mois, de votre ancienne carte et de 18 euros. Le tarif passe à 21 euros si vous avez perdu votre carte. Le délai est d'environ trois semaines à partir de la commande.

Pour les cartes Kids qui coûtent 8,40 euros, l'enfant DOIT être présent ainsi qu'un de ses deux parents. Il faut également une photo biométrique de moins de 6 mois. Attention, la cabine photo n'est pas aux normes pour les petits, veuillez vous rendre chez le photographe.

Rappel IMPORTANT: les passeports se font uniquement sur rendez-vous préalable avec le service population. N'hésitez pas à nous téléphoner, nos coordonnées sont sur le site Internet de la commune.





Déclaration de politique

La déclaration de politique communale, légalement établie par le nouveau collège dans les deux mois de son installation, doit présenter les principaux projets qu'il entend mener.

Notre majorité souhaite, en préambule de cette déclaration politique communale, rappeler l'exigence de l'établissement d'un programme stratégique transversal, en vertu du décret du 18 juillet 2018.

Le programme stratégique transversal (PST) est une démarche stratégique évolutive et modulable visant à planifier et prioriser les politiques communales.

Ce plan sera l'outil de gouvernance et devra permettre d'anticiper les enjeux et de répondre aux besoins communaux.

Il sera établi avec l'administration, et portera sur une vision à long terme de la gestion communale.

La déclaration de politique communale reste néanmoins la déclaration de principes établie en début de mandat, que la nouvelle majorité avait à cœur d'établir.

Gouvernance et citoyenneté

La majorité souhaite placer le citoyen au cœur des débats et des décisions, le projet participatif étant transversal et touchant l'ensemble des compétences communales.

La commune de Villers-le-Bouillet connaît déjà différents organes consultatifs et citoyens, tels que le PCDR, le PCDN, le conseil consultatif des aînés, ou encore la CCATM.

Ces outils seront soutenus et leurs projets menés à bien.

La majorité mettra également en avant le principe d'un budget participatif.

Concrètement, un pourcentage du budget extraordinaire (1 à 3%) sera alloué à des projets envisagés, discutés et travaillés avec les citoyens, selon différents quartiers ou zones.

La consultation publique sera également de mise sur les importants dossiers et chantiers qui seront mis en œuvre, comme par exemple la réaffectation du presbytère de la commune de Warnant-Dreye, l'aménagement du centre de Villers, ou encore le développement des énergies renouvelables.

Sécurité

La sécurité de nos citoyens et de leurs biens est cruciale, et une lutte contre toute impunité doit être menée.

La majorité, en collaboration avec la zone de police, favorisera la techno-prévention et la création de plans locaux de prévention (« les voisins veillent »).

Le placement de caméras aux endroits clés de la commune permettra de sécuriser notre territoire et d'identifier les délinquants, toujours en collaboration avec la zone de police.

La sécurité concerne également nos villages et la mobilité.

La majorité souhaite établir un cadastre des zones à risques, tant sur les axes routiers que dans les zones résidentielles, pour mettre en œuvre les aménagements adéquats et veiller au respect des vitesses autorisées, par souci de la sécurité des riverains.

Environnement - Propreté

La propreté est un enjeu majeur et nous devons malheureusement déplorer, au stade actuel, de fréquentes incivilités et de nombreux dépôts sauvages. Il est urgent de s'attaquer à cette problématique et d'y remédier.

Dans ce cadre, la majorité entend procéder à l'engagement d'un agent constatateur dont les missions seront d'informer et d'aider à la recherche d'une solution mais aussi, au besoin, de verbaliser.

La majorité entend donc informer et éduquer, et, quand cela s'impose, sanctionner.

Elle envisage également de créer, au sein du service voirie, une équipe dédiée à la propreté au quotidien, via une forme de retour aux cantonniers et des formations en conséquence, mais aussi via l'implication du citoyen.

La majorité ambitionne aussi de reverdir l'espace public et d'inciter aux plantations.

Enfin, la majorité soutiendra les initiatives citoyennes en matière de « zéro déchet », avec l'ambition de devenir une des « Communes zéro Déchet » de Wallonie.

Sport et culture

La commune de Villers dispose de belles infrastructures sportives.

Leur gestion et leur entretien relèvent d'un défi pour lequel la création d'une structure de gestion des sports apparaît primordiale.

La création de cette structure permettra de maintenir et de proposer aux Villersois une offre sportive large, le but étant de proposer de multiples disciplines, financièrement accessibles pour chacun.

Le sport de rue devra également être soutenu par la création et l'aménagement de plaines de jeux diverses ou de parcours de jogging, sur l'ensemble du territoire. La majorité s'engage également à mener une réflexion pour initier des synergies entre les différents clubs de football, notamment en ce qui concerne la politique sportive des jeunes. La création d'une école des jeunes sera privilégiée.

La majorité a pour ambition de diversifier l'offre culturelle villersoise et d'organiser des événements d'envergure.

La création d'une salle polyvalente permettra d'envisager l'accueil de spectacles divers.

Les synergies avec les centres culturels avoisinants devront être développées, pour permettre cette diversification. L'outil que représente le comité culturel devra être restructuré afin d'élargir ces possibilités.

Le monde associatif villersois devra également être consulté pour permettre la création d'événements, la majorité s'engageant à délivrer une aide logistique à ces diverses associations.

Et afin de mieux informer la population sur les événements villersois, un outil de communication approprié devra être étudié.



Energie renouvelable et climat

Bientôt, la commune de Villers-le-Bouillet possèdera le plus grand parc éolien de Wallonie.

L'énergie alternative est à soutenir : la majorité s'engage à réinvestir dans l'éolien.

Elle a pleine mesure des enjeux liés au réchauffement climatique et aux émissions de CO₂, et s'engage à ce que les décisions prises soient globalement neutres en termes d'émissions de CO₂.

La majorité vise à mobiliser les forces vives de la commune pour mettre en place et mener à bien des projets visant à réduire l'empreinte carbone de la commune, avec des objectifs aussi ambitieux que ceux fixés par l'Europe.

Elle œuvrera pour ce faire sur le triple front des réductions de consommations, de la production d'énergies renouvelables et de la diminution des gaz à effet de serre, au travers de ses achats et ses marchés publics notamment.

Car si le climat est aujourd'hui un enjeu pour la planète, le combat et l'exemple doivent venir des petites entités de cette même planète.



communale 2018-2024

Finances et budget

La majorité communale entend gérer les finances communales en bon père de famille.

La recherche de financements alternatifs sera priorisée dans le cadre des projets à mettre en place, permettant ainsi de plus nombreux travaux pour une charge communale amoindrie.



Travaux

La politique de travaux d'entretien du patrimoine communal, de réfection des voiries et d'égouttage, se poursuivra. L'égouttage est un sujet « polémique » à Villers.

Entendant rompre avec les promesses intenable et l'inertie du passé, la nouvelle majorité entend établir une cartographie du réseau d'égouttage. Cet état des lieux permettra de planifier, en toute objectivité, les travaux, avec une priorisation des interventions.

Les travaux de grande envergure entrepris, et notamment ceux de sécurisation du carrefour du Roua, seront bien évidemment maintenus et poursuivis.

La commune de Villers-le-Bouillet ayant connu des inondations en divers points de son territoire, les travaux nécessaires pour les prévenir seront réalisés.

Jeunesse et aînés

La politique de la jeunesse doit être développée.

La commune de Villers-le-Bouillet dispose actuellement d'animations et d'une structure pour la petite enfance, via l'ASBL les Petites Bouilles. Cette politique de la jeunesse doit s'étendre aux adolescents.

La majorité souhaite dès lors développer des offres relatives à des activités et des lieux de rencontre liées à cette tranche d'âge, notamment en collaboration et en cohérence avec les mouvements de jeunesse existants.

La création d'un pôle jeunesse et l'engagement d'un animateur seront étudiés pour permettre cet accueil.

La politique des aînés sera également soutenue notamment via le conseil consultatif des aînés. La majorité souhaite développer le rôle d'avis du conseil consultatif des aînés sur tout sujet touchant aux seniors, de manière transversale.

Mieux géré, le conseil consultatif des aînés peut également être un pilier pour une vraie politique intergénérationnelle, par le biais d'activités éducatives, ou encore par la création d'une politique luttant contre l'isolement des seniors.

La majorité poursuivra également le soutien existant aux diverses amicales de pensionnés.

Affaires sociales

La majorité a d'ores et déjà introduit une candidature visant à l'établissement d'un plan de cohésion sociale, en partenariat avec le CPAS. Le plan de cohésion sociale sera un dispositif transversal initiant divers processus qui contribueront à assurer à tous les Villersois l'égalité des chances et des conditions, ainsi que l'accès effectif aux droits fondamentaux que sont le bien-être économique, social et culturel.

Le plan de cohésion sociale permettra à chacun de participer activement à la société et d'y être reconnu.

Economie, emploi et agriculture

L'économie et l'emploi sont des sujets importants pour la commune de Villers, qui bénéficie d'un territoire manifestement propice à leur développement.

Notre territoire est défini par une zone agricole importante, avec des producteurs locaux, mais aussi la présence d'un zoning industriel, avec plus d'une centaine d'entreprises, et un tissu commercial et artisanal conséquent.

L'objectif de la majorité est de dynamiser l'emploi sur la commune en visant le potentiel du zoning industriel.

Pour permettre une analyse propice de l'ensemble des offres, une maison de l'emploi et un pôle économique devront être créés.

L'agence de développement local jouera un rôle central dans ce pôle économique.

La redynamisation de l'outil qu'est l'ADL et la redéfinition de ses objectifs comptent parmi les défis à relever.

Consciente des richesses du territoire de Villers-le-Bouillet, la majorité souhaite également soutenir les initiatives de coopératives visant les circuits courts.

Elle entend mettre en valeur les produits locaux, notamment par la création d'un marché du terroir.

Villers-Le-Bouillet est une commune rurale, au sein de laquelle l'agriculture a son importance.

La commune étant propriétaire de terres agricoles, une politique de soutien aux jeunes agriculteurs villersois pourra être développée.

Mobilité

Les déplacements sur la commune doivent être analysés en termes de mobilité douce, avec pour but la création de pistes cyclables, de chemins piétons, et de liaisons entre les villages.

La réflexion sur la mobilité douce et alternative sera intégrée dans les travaux routiers, de façon telle que chaque usager trouve sa place, en sécurité et en harmonie avec les autres utilisateurs.

La mobilité villersoise doit être aussi analysée en termes de sécurité routière : la majorité souhaite investir dans l'analyse du territoire, notamment pour définir les zones à risques et investir dans leur sécurisation (notamment via l'achat de radars préventifs mobiles).

La majorité souhaite aussi résoudre les difficultés de liaisons entre les diverses entités de Villers, réfléchissant notamment à la création d'une navette intra-villersoise, ainsi qu'à l'augmentation de l'offre de service du taxi social.

Comme déjà précisé, la sécurisation des différentes zones à risques, dont le carrefour du Roua, sera poursuivie. La sécurisation du carrefour de l'église à Villers-le-Bouillet est aussi un objectif prioritaire.

Enseignement

La commune est le pouvoir organisateur de l'enseignement communal : il doit être soutenu et la majorité s'engage à proposer diverses pédagogies nouvelles, notamment dans le cadre du pacte d'excellence.

Nous souhaitons aussi investir dans l'apprentissage des langues, dès le plus jeune âge.

La majorité s'engage également à soutenir et développer des activités inter-réseaux, et à soutenir également le comité d'association de parents, qui appuie l'équipe éducative et permet de créer du lien social au sein de l'école.

Conclusions : La déclaration de politique communale présentée par la majorité reflète la déclaration des intentions et des principes qui gouverneront la gestion communale durant la mandature 2018-2024.

Le plan stratégique communal développera ces projets et les définira en termes de budget. Au-delà des principes et des intentions, et à côté des projets lancés par et avec les citoyens, la majorité entend aussi être attentive aux projets subsidiés lancés par le pouvoir régional, en vue d'en faire bénéficier notre commune. Pour clôturer, rappelons que la nouvelle majorité en place à Villers réunit trois groupes politiques : cette diversité est une richesse. Pour la première fois, Villers sort des combats d'autrefois avec, assis à la table de ceux qui la dirigent, des gens qui certes pensent différemment mais qui, au niveau communal, partagent le même objectif : tirer sur la même corde pour enfin inscrire, durablement, Villers dans le 21^{ème} siècle.



Le budget 2019 est voté



Les budgets ordinaire et extraordinaire de la Commune de Villers-le-Bouillet ont été adoptés en séance du Conseil communal du 20 décembre 2018. Il présente un boni présumé de 45.903,85 euros à l'exercice propre et prévoit actuellement des investissements à hauteur de 976.246,87€.

Le service ordinaire reprend l'ensemble des recettes et dépenses qui se produisent une fois au moins au cours de chaque exercice financier et qui assurent des revenus et un fonctionnement régulier, en ce compris le remboursement périodique de la dette. Différentes dépenses pour un total de 8.180.476,65€ sont reprises au service ordinaire. Parmi elles, on retrouve notamment la part communale dans le budget du CPAS (1.194.892,91€), la part communale dans le budget de la zone de police (417.625,80€), la part communale dans le budget de la zone de secours HEMECO (333.813,99€), la part communale complémentaire au budget de l'Agence de Développement Local (49.394,18€) et le subside de fonctionnement pour l'accueil extrascolaire (100.000€).

Des recettes pour un montant de 8.227.380,50€ sont attendues en contrepartie. Elles proviennent entre autres du Fonds des communes (1.490.586,58€) et des impôts et redevance (4.937.536,28€).

Au niveau du budget extraordinaire de l'exercice 2019, différents investissements sont prévus pour un montant total de 976.246,87€, dont 457.400€ proviendront de subsides. Il s'agit pour l'essentiel de projets entamés en 2018 et qui se poursuivent sur l'exercice 2019. De nouveaux projets seront intégrés durant les modifications budgétaires de l'année 2019

Subsides communaux

déjà votés en séance du Conseil communal :

- Les pensionnés socialistes de Villers-le-Bouillet : 500€
- Les pensionnés Saint-Martin de Villers-le-Bouillet : 500€
- Les pensionnés de Fize-Fontaine : 500€
- Les pensionnés de Warnant-Dreye : 500€
- Les pensionnés de Vaux-et-Borset : 500€
- Les pensionnés de Vieux-Waleffe : 500€
- Comité culturel villersois : 15.000€
- ASBL Le Maillon : 2.000€
- ASBL Les Petites Bouilles : 100.000€
- Resto Villersois : 1.000€
- Conférence Saint Vincent de Paul : 125€
- RFC Warnant : 750€ pour l'occupation du second terrain de football

MESURES DE CIRCULATION lors de l'organisation des Boucles d'El Pannettrie.

Nous informons la population de la prochaine organisation, par l'A.M.C. Villers, de la 30e édition des « Boucles d'El Pannettrie » le dimanche 21 avril 2019. Pour la troisième année, cette organisation sera au profit de la Fondation contre le Cancer. Balade Touristique d'orientation pour voitures anciennes et nouvelles, cette épreuve se déroulera totalement sur routes ouvertes à la circulation normale, les concurrents étant tenus au strict respect du code de la route. Deux catégories : « Découverte » pour de la balade pure et « Initié » pour plus d'orientation.

Afin d'assurer une circulation sécurisée aux alentours de l'école Saint-Martin (lieu de départ et d'arrivée), la mesure de police suivante sera d'application : la rue Neuve (section entre la rue de Huy et la rue Marexhe) sera interdite à la circulation, excepté pour les riverains et les participants. Les départs sont fixés à 9h (retour vers 12h) et 13h (retour vers 17h).

Pour tous renseignements : www.bouclesdelpannettrie.com

Découvrez le Taekwondo



Un club de Taekwondo est installé depuis plusieurs mois au hall des sports Emile Collignon. Des cours sont donnés le lundi et le vendredi de 17h30 à 19h, adaptés en fonction de l'âge de la personne, que ce soit un enfant ou un senior.

Le TAEKWONDO est l'art d'utiliser avec le maximum d'efficacité toutes les parties du corps humain susceptibles de servir d'armes de défense ou d'attaque, en particulier les mains et les pieds. Outre son efficacité surprenante comme moyen de défense, le taekwondo constitue une gymnastique idéale qui permet de développer harmonieusement l'ensemble du corps. Le club vous propose de découvrir cet art martial les vendredis 29 mars et 5 avril à 17h au hall des sports Emile Collignon. Des séances gratuites seront données par les instructeurs et un verre de l'amitié sera offert en fin de séance. Le club sera également présent au Viller's Day le samedi 27 avril pour vous faire découvrir ses activités.

La CCATM se renouvelle

Le Collège communal annonce le renouvellement intégral de la commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité (CCATM) en exécution des articles D 1.7 à D.1.10 du Code du Développement Territorial. Cette assemblée composée de citoyens émet des avis sur des dossiers liés au développement territorial à l'échelon local. Les autorités communales ont l'obligation de consulter cette commission pour certaines politiques, notamment les plans d'aménagement. La CCATM est également libre d'émettre des avis de sa propre initiative sur les enjeux et objectifs du développement territorial local.

Intéressé ? Les candidatures sont attendues pour le 29 mars au plus tard. Elles doivent être adressées au Collège communal. Des informations supplémentaires peuvent être obtenues sur le site internet communal (www.villers-le-bouillet.be) ou par téléphone au 085 616 276.

Usagers faibles et automobilistes, partageons la route

Avec le retour des beaux jours, les cyclistes et piétons sont plus nombreux à circuler dans nos villages et nos campagnes. Ces usagers faibles sont particulièrement vulnérables face aux automobilistes et certains comportements agacent parfois les uns comme les autres. Chaque usager de la route doit respecter l'autre et tenter d'adapter son comportement. Il est par exemple rappelé aux automobilistes de ne pas frôler les cyclistes lors de dépassement et même, dans la mesure du possible, de laisser une distance de 1,5m entre le cycliste et son véhicule lors de ce dépassement. Pensez également à adapter votre conduite et votre vitesse en présence de cyclistes ou de piétons et à regarder dans votre rétroviseur avant d'ouvrir votre portière.

Les cyclistes et les piétons sont eux aussi soumis au code de la route. Il est rappelé aux cyclistes qu'ils ne peuvent emprunter un sens interdit, sauf si la signalisation le permet. Les cyclistes doivent également rouler sur la route, sauf exceptions prévues, indiquer leur direction à l'aide du bras en cas de changement de direction et allumer leurs feux dès qu'il fait sombre. Concernant les piétons, il est conseillé de traverser sur un passage clouté lorsque cela est possible et de ne pas se lancer dans une traversée de chaussée sans tenir compte des véhicules qui arrivent. Le respect de ces règles de savoir vivre permettra une meilleure cohabitation de chacun sur nos routes.



40 projets concrets qui changeront le visage de Villers-le-Bouillet. Et si vous y participiez ?



En juillet 2018, le gouvernement wallon approuvait le PCDR de la commune de Villers-le-Bouillet, un **ambitieux programme de projets souhaités par les citoyens**, qui améliorera la qualité de vie des habitants dans des thématiques aussi variées que la mobilité, le cadre de vie, le vivre ensemble, les services au citoyen ou l'économie.

Vous voulez en savoir plus ? Retrouvez des informations en scannant cette page à l'aide de l'application Admented. Il suffit de suivre ce lien : http://bit.ly/PCDR_VLB !

Ces projets, ce sont **VOS idées**, qui ont été mises en forme par les membres de la commission locale de développement rural (CLDR), des citoyens et mandataires qui se sont engagés volontairement pour imaginer un avenir souhaitable pour la commune.

Il s'agit maintenant de mettre ces projets en œuvre, et pour ça, **nous avons besoin de vous !**



Si vous avez des bras pour mettre la main à la pâte, des jambes pour parcourir la commune à vélo, des idées que vous voulez partager, une envie de faire avancer les choses ou simplement du temps à consacrer pour suivre l'évolution des projets dans la bonne humeur, alors **vous êtes la personne que nous attendons.**

Prenez donc vite contact avec Cécile Charlier pour assister à un chantier ou une réunion de la CLDR, et si l'ambiance et le contenu vous plaisent, vous restez avec nous.



Sinon, surveillez votre boîte aux lettres : les membres de la CLDR passeront bientôt dans votre village pour répondre à vos questions, vous présenter les futurs projets et vous proposer de **rejoindre la CLDR pour construire ensemble le Villers de demain !**

Vous souhaitez participer au développement rural de Villers-le-Bouillet ?

Vous êtes intéressés par un ou plusieurs projets du PCDR ?

**Vous souhaitez participer à leur mise en œuvre ?
N'hésitez pas à introduire votre candidature auprès de
Cécile Charlier, Service Cadre de Vie
(cecile.charlier@villers-le-bouillet.be ou 085 616 278)
avant le 15 mai 2019.**



S'investir dans l'opération de développement rural c'est l'occasion de :

- s'impliquer dans des projets qui nous intéressent particulièrement avec d'autres citoyens villersois
- donner son avis sur des projets importants pour le développement du territoire
- s'informer et découvrir davantage sa commune
- partager des moments conviviaux

La Commission Locale de Développement Rural est un organe consultatif, un lieu de l'expression citoyenne composée de villageois (en majorité) et d'élus. Elle a été très active depuis 2015 pour construire le programme. Dans les années à venir, elle va continuer à jouer un rôle majeur en passant à l'action et assurer la bonne mise en place des différents projets.



Plus d'informations grâce à la réalité augmentée

Retrouvez les 40 projets concrets qui changeront le visage de Villers-le-Bouillet en scannant cette page à l'aide de l'application ADMANTED.

5e édition du Grand Nettoyage de Printemps : Bloquez les dates !

Le Grand Nettoyage de Printemps revient les 29, 30 et 31 mars prochains ! C'est désormais un rendez-vous incontournable pour tous les Wallons à l'approche des beaux jours ! La Commune de Villers-le-Bouillet s'associe à nouveau à cette activité afin d'en faire, cette année encore, l'événement citoyen le plus mobilisateur de l'année en Wallonie !

Rassembler un maximum de citoyens durant un week-end pour donner un coup d'éclat à leur rue, leur quartier, un parc ou un chemin de promenade en ramassant les déchets abandonnés : voilà l'objectif du Grand Nettoyage de Printemps ! Et c'est indéniable, l'envie d'agir des citoyens pour l'amélioration de leur cadre de vie est bien réelle. En 2018, plus de 110.000 Wallons se sont mobilisés !

Dans une optique de développement durable, il est demandé à tous les participants des éditions précédentes de réutiliser le matériel dont ils disposent encore (gilet, gants, sacs...) et de ne commander sur le site d'inscription que ce dont ils ont réellement besoin. Pour les nouveaux venus, un kit de nettoyage composé de gants, d'un gilet fluorescent et de sacs poubelles sera fourni gratuitement afin de rejoindre le mouvement lancé en 2015.

Vous aussi, vous souhaitez enfiler vos gants pour rendre votre cadre de vie plus propre et dire adieu aux déchets sauvages qui jonchent nos espaces publics ?

Créez une équipe et rendez-vous sur walloniepluspropre.be pour compléter votre formulaire d'inscription. Cette inscription en ligne vous permettra d'indiquer vos coordonnées de livraison pour recevoir le matériel mais aussi d'informer votre commune des zones que vous allez cibler. La clôture des inscriptions est fixée au 22 mars.



Un groupe zéro déchet à Villers-le-Bouillet



Le zéro déchet, tout le monde en a déjà entendu parler. Certain·e·s le pratiquent déjà, d'autres voudraient bien se lancer mais ne savent pas par où commencer. Et dans notre commune, il y a des habitant·e·s motivé·e·s par cette démarche.

En partant de ce principe et suite au succès de la diffusion, il y a quelques mois, du documentaire « Ma vie zéro déchet », Cécile Brouet lançait l'idée d'une rencontre pour réfléchir à la manière de réduire nos déchets. Sans s'imaginer qu'elle rencontrerait autant d'engouement !

C'est ainsi qu'en décembre 2018, une trentaine de personnes curieuses et motivées se sont rassemblées pour la première fois, posant ainsi les bases du groupe « #zerodechetvlb ».

Ce groupe, qui se réunit pour l'instant tous les deux mois, est ouvert à toute personne, initié·e au zéro déchet ou débutant·e. Son but est de permettre aux participant·e·s d'échanger et de partager des idées inspirantes, faciles à appliquer au quotidien, ainsi que des recettes simples qui fonctionnent pour réduire nos déchets et revoir notre manière de consommer.

Petits groupes de discussion, invitation de personnes ressources, ateliers... Les idées ne manquent pas et se construisent petit à petit. N'hésitez pas à venir les partager lors d'une rencontre, à nous contacter ou à rejoindre le groupe Facebook #zerodechetvlb !

Cécile Brouet 0475/40.85.00 - Françoise Spinnoy 0497/75.99.70
Marie Vandeuuren 0494/79.36.92

L'ONE développe des activités bien-être

L'ONE développe des activités collectives dans le cadre des consultations à Couthuin et Villers-le-Bouillet. Massage, découverte du portage physiologique et ventral, soins et bien-être de bébé sont au programme.

Massage bébé Shantala

Le Shantala est une technique traditionnelle du massage des bébés et des enfants, originaire de l'Inde. Il a pour but premier de prolonger les sensations et le confort que bébé a connu dans le ventre de sa mère et favorise la communication, l'épanouissement mutuel et la complicité.

Au cours de cet atelier, je vous ferai découvrir des touches qui :

- font grandir,
- stimulent,
- vous apprendront à mieux connaître votre bébé, à le comprendre.

Venez masser votre bébé et communiquer avec lui durant des moments extraordinairement doux et complices.

Villers-le-Bouillet: 2 avril

Découverte du portage physiologique et portage ventral des premiers mois

Vous avez toujours rêvé de porter votre enfant en écharpe ou en porte-bébé physiologique mais vous ne savez pas lequel choisir ? Vous portez déjà votre bébé mais la position que vous lui proposez ne lui ou ne vous convient plus ? Venez essayer et poser toutes vos questions.

Cet atelier, vous pouvez le suivre pendant la grossesse ou après la naissance de votre bébé.

Couthuin: 29 avril

Villers-le-Bouillet: 11 juin

Les soins et le bien-être de bébé

En tant que kinésithérapeute/haptonome pré et post-natale et doula, je vous propose un temps d'échange et d'écoute, de savoir et de savoir-faire, de compétence et d'expérience !

Je vous guiderai sur les mesures préventives à prendre en termes d'environnement et d'hygiène, de lutte contre les encombrements respiratoires (apprentissage du mouchage du nez), les plagiocéphalies et les torticolis.

Je vous partagerai les gestes pour déplacer, stimuler en douceur votre bébé, le faire participer et les petits massages utiles au quotidien pour les co-liqués, les poussées dentaires, la constipation...

Venez aussi avec toutes vos interrogations sur le sommeil par exemple, l'allaitement, l'alimentation, les pleurs, le bain, le portage et tant d'autres choses...

Couthuin : 25 mars et 24 juin

Villers-le-Bouillet : 14 mai

Activité gratuite et inscription souhaitée

CE Villers-le-Bouillet : rue de Huy, 2

4530 Villers-le-Bouillet

TMS MYRIAM VAN DER BRUGGEN - 0499 57 29 55

2e mardi de 10h00 à 11h30



Les news de l'Agence de Développement Local



Joyeux anniversaire « Au Top'In En Bourg » !!

L'épicerie collaborative fêtera avec vous sa 1^{ère} année d'activité ces 22 et 23 mars

Et oui, un an déjà ! Que de chemin parcouru depuis que 10 citoyens - motivés à l'idée de transformer le centre du village de Vaux-et-Borset et l'ancien café « Chez Tony » en un lieu de convivialité où tout un chacun pourrait s'approvisionner en produits divers - se sont lancés le défi d'ouvrir une épicerie coopérative.

Le projet : offrir des produits frais originaires de filières locales, issus d'une agriculture raisonnée, favoriser les circuits-courts, des valeurs chères aux consommateurs d'aujourd'hui et de demain ! Elle devait également permettre de renforcer le tissu social, devenir un lieu de rencontre, d'échange et de convivialité entre les Villersois.

L'ADL a immédiatement apporté son aide technique à la rédaction d'un appel à projet qui a permis de soutenir cette belle initiative par l'obtention d'une bourse de plus de 4500 € (immédiatement investis dans des parts coopératives, permettant ainsi de réaliser les travaux nécessaires à l'ouverture de cette épicerie collaborative).

L'idée a germé, le projet a grandi, le nombre de coopérateurs est passé de 10 à 36 (tous villages confondus) et le 24 mars 2018, **Au Top'In En Bourg était né !**

Depuis, le succès est au rendez-vous avec près de 30 producteurs locaux et des produits de plus en plus nombreux dans les étals.

Une série de projets sont encore en cours de réflexion comme l'ouverture de points de collecte décentralisés, le développement d'ateliers culinaires ou d'autres projets sociaux, l'agrandissement/réfection des locaux afin de pouvoir contenter plus de monde encore... et pour cela, un appel est lancé car ils ont besoin de nouveaux coopérateurs ! Toutes les personnes qui auraient envie de s'impliquer dans un projet commun, à taille humaine, concret, visant à faire renaître le cœur de la commune sont les bienvenues dans cette formidable aventure. Ils peuvent se faire connaître à l'adresse suivante : contact@autopinenbourg.be

Vous êtes cordialement invités le **vendredi 22 mars** à souffler avec eux la 1^{ère} bougie de l'épicerie (et accessoirement prendre le verre de l'amitié) ainsi que le **samedi 23 mars** pour un atelier « vieux t-shirt » (que nous transformerons ensemble en un sac pour vos légumes !).

Cette belle initiative citoyenne sera représentée le samedi 27 avril lors du Viller's Day (l'ADL mettant à disposition un stand à proximité du marché des artisans) et certains fournisseurs d'Au Top In En Bourg seront également de la partie. Un bon moment de convivialité en perspective !

Adresse de l'épicerie : Place Grandgagnage à Vaux-et-Borset – Horaires d'ouverture : le mardi de 16h à 19h, le vendredi de 17h à 19h et le samedi de 10h à 12h puis de 14h à 17h – www.autopinenbourg.be



Agenda/ Projets de l'ADL

28/2 : info sur le nouveau décret sols à l'IFAPME – **29/3** : Action Job étudiant (relais des offres d'emploi des entreprises de Villers) – **21/3** : présentation « Shake me Up » avec la SPI chez Bernard Constructions – **22/3** : Grand événement de réseautage (avec 7 ADL) à la Brasserie de Marsinne (Léopold 7) – **27/4** : Marché des artisans au Viller's Day
Le compte-rendu de ces actions sera présenté dans le prochain numéro.



L'école communale en finale de la **dictée du Balfroid** !

Les élèves de l'école communale de Villers-le-Bouillet se sont distingués lors des demi-finales de la dictée du Balfroid. Le samedi 23 février, trois élèves de 6e primaire ont pris la direction de Vivegnis (Oupeye) pour retranscrire le texte dicté par Madame Balfroid en tentant d'effectuer le moins de fautes possible. L'un d'entre eux, Jules Résimont, n'a fait qu'une seule faute ! Il est dès lors sélectionné pour la finale qui se déroule le 27 avril prochain au Palais des Congrès de Liège.

Félicitations à Jules, mais aussi à Alyssa Gilson et Mathis Lampe pour leur participation !

Deux finalistes au concours de **Scrabble des écoles**

Les jeux de lettres ont aussi la cote auprès des élèves de l'école communale. Quatre d'entre eux ont participé à la demi-finale du concours des écoles mis en place par la Fédération Belge de Scrabble le 10 février à Magnée (Fléron). Maëlig Robart, Julia Switten, Laly De Waele et Romane Moes se sont d'abord préparés pendant plusieurs mois dans leur classe de 5e année afin de réaliser le plus grand score possible. Un entraînement qui a payé ! Romane (9e) et Julia (12e) sont en effet qualifiées pour la finale de ce concours. Celle-ci s'est déroulée samedi, le 16 mars, à Ciney. Nous vous tiendrons informé de leurs résultats dans le prochain bulletin communal.



Une journée **intergénérationnelle** à Saint-Martin

Une dizaine de résidents de la maison de repos des Marronniers sont venus passer une après-midi avec les élèves de troisième maternelle de l'école Saint-Martin.

Les enfants de la classe de Madame Véronique leur ont préparé de chouettes surprises (cadeau déco pour leur chambre, présentation de rondes, chants et danses...). L'activité s'est terminée par un goûter qu'ils ont partagé tous ensemble et quelques chants connus de tous. Quel bonheur pour les personnes âgées de les fredonner. Un moment fort en émotion !



Une journée **sportive** citoyenne

Les élèves de 3e et 4e primaire de l'école Saint-Martin ont participé à une journée sportive citoyenne en décembre. Cette activité était mise en place

par l'école pédagogique de Loncin. Comment s'entraider de manière sportive et ludique ? En coopérant !

Pas à pas vers une école **zéro déchet**

L'école Saint-Martin de Villers-le-Bouillet œuvre en faveur du zéro déchet. Elle a récemment mis en place ses propres composts, alimentés au quotidien par les élèves. L'école a également diminué drastiquement sa production de déchets en supprimant les emballages de toutes sortes. Place maintenant aux boîtes à tartines, gourdes, boîtes à collations...





Votre événement n'est pas recensé dans l'agenda ? Envoyez un mail à cedric.willems@villers-le-bouillet.be

Mercredi 20 mars

Action Job Etudiant : A la recherche d'un job étudiant ? L'Action Job Etudiant 2019 rassemble des organismes d'information et/ou de formation. Atelier CV, rédaction d'une lettre de motivation, consultation d'offres d'emploi, information sur les formations qualifiantes de la région, tuyaux et conseils généraux sont à découvrir entre 16h et 19h à l'administration communale, rue des Maronniers 16. Une organisation du Service Jeunesse de la commune en collaboration avec l'ASBL Infor Jeunes Huy. Informations. Mickaël Lhomme – 085 616 281

Mardi 26 mars

Conseil communal : Une réunion du Conseil communal est programmée à 20h à l'administration communale.

Dimanche 31 mars

- **Bourse aux jouets et vêtements** : L'école communale de Villers-le-Bouillet organise une bourse aux jouets et vêtements pour enfants et adultes le dimanche 31 mars entre 9h et 17h. Des animations contées et des visites de l'école sont également prévues à 14h30 et 15h30. Rendez-vous rue de Wareme 5. Informations : 085 21 21 27
- **Course cycliste à Vieux-Waleffe** : Des épreuves cyclistes pour Amateurs & Masters organisées à Les Waleffes emprunteront la rue de Fallais et la Voie du Geer entre 13h et 17h. Informations : Ludovic Draux – 0485 20 02 27

Jeudi 4 avril

- **Concours de whist** : Chaque premier jeudi du mois, la maison de quartier de Vaux-et-Borset accueille un concours de whist à 20h. Participation de 7 euros avec deux boissons offertes. Informations : 019 67 87 11
- **Lotto Quine** : Les 3x20 Villers organisent leur Lotto Quine à la Maison de quartier de Fize-Fontaine, rue Le Marais à Fize-Fontaine. Une participation de 3 euros est demandée. Elle comprend la participation au jeu, café et pâtisserie. Informations : Pierrette Gochel-Bourguignon - 085 21 66 80

Vendredi 5 avril

Jogging des éoliennes : Le Challenge hesbignon revient pour son rendez-vous annuel à Warnant-Dreye le vendredi 5 avril. Départs à 19h pour 11,5 kilomètres et à 19h10 pour 5,1 km à travers routes, bois et sentiers depuis le terrain de football, rue des Burettes. Informations : 0476 59 60 79

Samedi 13 avril

- **Brocante à Vieux-Waleffe** : Organisation du Handball Villers 59 rue de Fallais et place de l'Eglise à Vieux-Waleffe. Prix de l'emplacement : 1,5€/mct. Informations : André Praillet – 0475 49 10 70
- **Diner printanier** : L'amicale des pensionnés de Saint-Martin vous invite à son dîner printanier à partir de 12h à l'école Saint-Martin, rue Neuve 8. Informations : Freddy et Francine Vanly-Dieu : 085 23 37 30 – 0495 47 74 24

Dimanche 14 avril

Brocante au Clos de la Panneterie : Brocante au Clos de la Panneterie chaque 2e dimanche du mois d'avril à septembre de 8h à 17h. Prix de l'emplacement : 1€/m. Informations : Annette Bolline – 0484 66 58 46

Lundi 15 avril

Collecte de sang : La Croix-Rouge de Belgique organise une collecte de sang entre 17h30 et 19h30 à l'administration communale.

Dimanche 21 avril

Pâques au château d'Oultremont : Le Comité des fêtes de Warnant organisa sa chasse aux œufs annuelle au château d'Oultremont. Informations : 0476 59 60 79

Lundi 22 avril

Courses cyclistes à Vaux-et-Borset : Des courses cyclistes pour Aspirants & Minimes sont organisées dans le village de Vaux-et-Borset. Entre 11h30 et 17h30, au départ de la rue du Monument, ils effectueront plusieurs tours d'un parcours de 1,5 km ou 2,8 km en fonction de la catégorie. Informations : Dominique Lemestrez – 0477 65 88 06

Mercredi 24 avril

Fête de Pâques : La Commune de Villers-le-Bouillet organise sa traditionnelle Fête de Pâques le mercredi 24 avril après-midi. Au programme : projection d'un film et chasse aux œufs. Une invitation personnelle est envoyée à chaque enfant.

Jeudi 25 avril

Rencontre du groupe #zerodechetvib : Discussions et ateliers autour du zéro déchet à 20h à la maison de quartier de Warnant-Dreye. Informations : Cécile Brouet – 0475 40 85 00 ou Marie Vandeuken – 0494 79 36 92

Samedi 27 avril

Viller's Day : Évènement familial de mise en valeur des services communaux et des acteurs locaux. Informations en page 5 et via toutes-boites.

Dimanche 28 avril

Balade EcoCachettes : Dans le cadre de ses dimanches verts, Ecolo vous propose de découvrir de manière ludique les sentiers de Villers-le-Bouillet. Parcours adaptés aux petits comme aux grands. Informations : info@villers-le-bouillet.ecolo.be – 0494 79 36 92

Mardi 30 avril

Conseil communal : Une réunion du Conseil communal est programmée à 20h à l'administration communale.

Jeudi 2 mai

- **Concours de whist** : Chaque premier jeudi du mois, la maison de quartier de Vaux-et-Borset accueille un concours de whist à 20h. Participation de 7 euros avec deux boissons offertes. Informations : 019 67 87 11
- **Lotto Quine** : Les 3x20 Villers organisent leur Lotto Quine à la Maison de quartier de Fize-Fontaine, rue Le Marais à Fize-Fontaine. Une participation de 3 euros est demandée. Elle comprend la participation au jeu, café et pâtisserie. Informations : Pierrette Gochel-Bourguignon - 085 21 66 80

Samedi 4 mai

Brocante à Fize-Fontaine : Organisation du Handball Villers 59 rue Le Marais. Prix de l'emplacement : 1,5€/mct. Informations : André Praillet – 0475 49 10 70

Samedi 5 mai

Marche ADEPS : L'association des parents de

l'école Saint-Martin organise sa traditionnelle marche ADEPS de 5, 10, 15 et 20 kilomètres au départ de l'école, rue Neuve 8. Des balades contées de moins de 3 kilomètres sont également proposées à 10h30 et 13h30.

Informations : J. Collinge au 0478 22 51 73

Samedi 11 mai

- **Fancy-Fair de l'école communale** : L'école communale de Villers-le-Bouillet organise sa traditionnelle Fancy-Fair le samedi 11 mai. Au programme : spectacles des élèves et animations diverses. Informations : 085 21 21 27
- **Goûter des aînés** : Le Comité des fêtes de Warnant invite les aînés à son goûter dès 14h30 à la maison de quartier de Warnant. Informations : 0476 59 60 79
- **Souper spaghetti** : L'Amicale des pensionnés de Saint-Martin vous convie à son souper spaghetti à partir de 17h à l'école Saint-Martin, rue Neuve 8. Informations et réservations : Freddy et Francine Vanly : 085 23 37 30 ou 0495 47 74 24

Dimanche 12 mai

Brocante au Clos de la Panneterie

Brocante au Clos de la Panneterie chaque 2e dimanche du mois d'avril à septembre de 8h à 17h. Prix de l'emplacement : 1€/m. Informations : Annette Bolline – 0484 66 58 46

Dimanche 19 mai

- **Bourse aux plantes** : L'ASBL VERSO vous attend nombreux entre 10h et 16h à la Résidence Grandgagnage à l'occasion de sa 10e bourse aux plantes. Pour cet anniversaire, l'accent est mis sur le potager, avec e.a. une balade aux potagers guidée par un expert en biodiversité. ATTENTION : Date à déterminer pour cet événement spécial mais vous pouvez dès maintenant manifester votre intérêt ! Le 19 mai, autour du troc et de la bourse aux plantes : des artisans, de nombreux stands d'information / échanges sur le jardin / potager au naturel, animation pour les enfants, bar et petite restauration proposée par les résidents... et quelques surprises : Tout pour passer de beaux et bons moments, simplement ! Informations : Eve Serexhe 0478 92 59 23
- **Marche ADEPS** : Le Handball Villers 59 organise sa marche ADEPS de 5, 10 et 20 km au départ du hall omnisports Emile Collignon, rue de Wareme 5A. Informations : André Praillet au 0475 491 070

Etat-civil

NAISSANCES

HERNÉ Sam – Vaux-et-Borset
SCIORTINO Louisa – Vieux-Waleffe
ANTOGNINI SILVA Adèle – Villers
DULLAERS MARTIN PÉREZ Victoria – Villers

MARIAGE

DE LUNARDO Jean Luc et ROLANS Agnès – Fize-Fontaine

DECES

FOXHAL Jeanne – Warnant-Dreye
ROME Maria – Fize-Fontaine
LACROIX Charles – Vaux-et-Borset
SACRÉ Céline – Villers
LEGROS Jules – Warnant-Dreye
EVRARD Raymond – Villers
MELIN Roger – Villers
GRÉGOIRE Nicole – Villers
DAVELOOSE Suzanne – Vaux-et-Borset

Alcooliques Anonymes – Groupe de Fize-Fontaine

Réunion tous les lundis de 20h à 22h à la maison de quartier de Fize-Fontaine, rue Le Marais, 76 à 4530 Fize-Fontaine (Villers le Bouillet). Contact : 078 15 25 56 - Michel 0486 72 15 48 - Hélène 0496 10 78 15. Réunions ouvertes (info pour tous), le premier lundi d'AVRIL et d'OCTOBRE



VIDEM



Pour un mouvement comme VIDEM, à vocation purement communale et qui n'est soutenu par aucun parti politique, il est fondamental de se structurer, afin de pouvoir faire face aux responsabilités qui sont désormais les siennes, mais aussi pour continuer à proposer une vision prospective et dynamique de la gestion communale.

Nous nous sommes engagés à proposer une vision à long terme pour Villers-le-Bouillet. Une partie de cette vision figurait dans notre programme pour les élections du 14 octobre dernier (que l'on songe notamment à nos engagements en matière de construction d'une salle communale polyvalente ou en matière de retour de la propreté), mais celle-ci doit être approfondie. Elle doit aussi évoluer en permanence et s'adapter à de nouvelles circonstances, car même au niveau communal, les choses peuvent parfois changer plus rapidement qu'on ne le pense.

Cette vision, nous n'entendons pas la porter grâce à quelques personnes qui auraient acquis une certaine « science » de la gestion communale, mais bien grâce à l'aspect participatif et délibératif de notre mouvement. Notre ambition en matière de retour de l'intérêt général passe selon nous par l'association du plus grand nombre d'entre vous. Cela demande toutefois de l'organisation, au risque de sombrer dans la cacophonie et dans l'absence de cohérence, voire l'absence de décision.

C'est pourquoi VIDEM a décidé de se structurer et de confier à un Bureau exécutif, composé de six personnes, le soin de coordonner l'action de notre mouvement. Afin d'assurer l'indépendance de VIDEM par rapport à la gestion communale, aucune de ces personnes n'est membre du Collège communal ou du Conseil communal, ce qui permet à nos élus de réellement rendre des comptes à nos adhérents, en toute transparence.

Notre démarche vous inspire ? N'hésitez pas à nous contacter pour en parler plus longuement (contact@videm.be).

Le groupe VIDEM

GénérationS

4530



Cher(e)s Villersois(es),

Quelques nouvelles de notre service voirie

Les mois d'hiver seront à la parution de ces quelques lignes derrière nous.

Les épisodes de grand froid et neigeux n'auront, heureusement, pas été nombreux mais ont nécessité l'intervention de notre service de voirie.

La commune a établi un plan de déneigement précis reprenant les missions de ce service. Nous voudrions ici souligner le travail de nos ouvriers, injustement et trop sévèrement, attaqués sur les réseaux sociaux.

Le service de garde est « difficile », les voiries à dégager sont nombreuses et malgré des annonces météo et si tout n'est pas parfait, le déneigement ne peut précéder la neige et le sablage le gel.

Nous voudrions donc leur adresser nos plus vifs remerciements pour leur travail et leur souci de faire au mieux pour notre sécurité.

Un exploit sportif

Félicitations à Monsieur Fortin et son équipe d'Overdrive Racing, grand gagnant du Rally Dakar 2019 !

Une fierté villersoise que de compter parmi les entreprises du zoning cette société, une voiture performante pour une épreuve sportive d'anthologie C'est un peu Villers qui gagne !

Le groupe GénérationS4530

Ecolo



Chères Villersaises,
Chers Villersois,

A l'heure d'écrire ces lignes, un joli manteau blanc recouvre nos campagnes. Son éclat, sa lumière plaisent à certains ; à d'autres il cause beaucoup d'embarras pour se déplacer « normalement ». Il a pourtant le mérite de rendre notre belle nature uniforme.

Epais ou fin, il cache (de moins en moins régulièrement) un fléau qui nous touche tous : il recouvre les incivilités des uns et calme l'incompréhension des autres face aux déchets innombrables qui bordent nos chemins.

Une fois les beaux jours revenus, le triste spectacle de nos campagnes jonchées de détritus se rappellera malheureusement à nos (mauvais) souvenirs.

Mais, avec le printemps, chaque année depuis 2015, des milliers de bénévoles, citoyen-ne-s, écoles, à travers toute la Wallonie, s'appliqueront, un week-end durant, à rendre leur splendeur à nos vertes prairies. Sur notre commune, plusieurs groupes, dans tous les villages, s'organisent pour participer à l'action « Grand nettoyage de Printemps » du dernier week-end de mars.

Alors si vous aussi vous voulez apporter votre pierre à l'édifice, n'hésitez pas à les rejoindre !

Comme nous en faisons état dans le précédent bulletin, cet hiver a également été marqué par un réel soulèvement. Des étudiants aux familles, des enfants aux aînés, de Bruxelles à Melbourne, nombreux-ses sont ceux-celles qui ont bravé le froid, la pluie pour demander à nos gouvernants d'agir enfin en faveur du climat. Nous tenons, une nouvelle fois, à leur apporter tout notre soutien sur ce sujet que nous défendons depuis plus de 40 ans !

Le groupe Ecolo

Le Groupe Ensemble



Chers Amis,
Alors que les jours allongent et que le Printemps commence à pointer le bout de son nez, nous souhaitons attirer votre attention sur quelques points qui nous tiennent à cœur.

Peut-être avez-vous entendu parler de la société SWENNEN ? Cette entreprise souhaite s'implanter dans le zoning de Villers – à côté de l'IFAPME – et est active dans le traitement et le stockage de terres polluées. Lors de l'examen du dossier il y a quelques mois, nous étions farouchement opposés à cette implantation et ce pour des raisons environnementales : passages répétés de camions (50 par jour !), dégradation des routes, nuages de poussières et surtout incompatibilité avec les commerces de denrées alimentaires voisins.

A notre grand étonnement, nous avons appris que la nouvelle majorité (en partie écologiste !) a décidé d'abandonner le recours introduit auprès du Conseil d'Etat et de permettre donc l'implantation de cette société. Avec de soi-disant nouvelles garanties mais nous savons pertinemment qu'elles ne seront pas respectées. Cette implantation sera source de problèmes et fragilisera notre cadre de vie !

Nous avons dès lors introduit un point supplémentaire à l'ordre du jour du conseil communal du 5 février dernier afin d'exprimer notre mécontentement. Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant de l'évolution de ce dossier.

D'autre part, toujours soucieux de vous et des générations futures, nous avons fait une proposition bien concrète lors du conseil communal du 26 février : la suppression progressive des plastiques à usage unique dans l'ensemble des services communaux. Nous proposons donc l'insertion dans les cahiers des charges d'une clause prévoyant l'obligation pour tout fournisseur de privilégier une solution dans la matière la plus respectueuse de l'environnement. Concrètement : œuvrer au quotidien pour que l'ensemble des services communaux voit son utilisation de plastique diminuée voir supprimée.

Inutile de rappeler la problématique mondiale liée à l'utilisation du plastique et les dégâts environnementaux que celui-ci peut causer. Nous estimons que le monde politique doit prendre ses responsabilités à chaque niveau de pouvoir.

Du côté du CPAS, le nouveau conseil a été installé et vos conseillers sont entrés dans le vif du sujet en relançant les dossiers restés en suspens. En ce qui concerne par exemple les travaux de rénovation de l'ILA (Initiative Locale d'Accueil) située rue de Waremmes n°1, le Conseil a décidé de faire effectuer l'intégralité des travaux supplémentaires afin de terminer le logement.

N'hésitez pas à nous solliciter, nous sommes et restons à votre disposition. BONNES FETES DE PAQUES !

Le Groupe Ensemble

Ces colonnes sont ouvertes aux partis politiques démocratiques représentés au Conseil communal en vertu du Règlement d'Ordre Intérieur (art. 88). En cas de non transmission d'un texte dans les formes et/ou délais prescrits, l'espace est laissé en blanc.

SEMFIX

PLUS DE 35 ANS D'EXPÉRIENCE
TOUT POUR LA FIXATION

Magasin de produits de fixation & outillage

Pour particuliers & professionnels

- Le plus grand choix du pays en fixations et visserie pour le bois.
- Le seul spécialiste toutes marques en cloueuses & agrafeuses.
- Le plus grand choix de la région, à essayer en magasin.
- Des spécialistes pour vous conseiller.
- Réparations & prêts de machines.
- Service après-vente garanti.

Zoning de Fernelmont

Rue du Grand Champs, 3 - 5380 FERNELMONT
Tél.: 081/835.101 Fax: 081/835.102 info@semfix.be



www.semfix.be

FOYERS BOIS À PRIX ÉCRASÉS

Ochelen

CHAUFFAGE › SANITAIRE › POÊLERIE › POÊLE À PELLETS



› Chée de Tirlémont, 155 › 4520 ANTHEIT › Tél 085 25 22 01 › E-mail: info@ochelen.be ›
Magasin ouvert les mercredi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h30, et le samedi de 9h à 12h.
› www.ochelen.be ›

Regifo
Edition

Ce bulletin est réalisé par
la sprl REGIFO Edition
rue St Roch 59 - Fosses-la-Ville
T. 071/74 01 37 • F. 071/71 15 76

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce bimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés. Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous !

info@regifo.be
www.regifo.be

Votre conseiller en communication,
Mme Chantal Parlon se fera un plaisir de vous rencontrer.
0470 / 342 576



Grand Merci
aux annonceurs
chez qui nous vous
recommandons
vos travaux et achats !

PERSONNALISEZ VOTRE HABITATION



Menuiserie
JSM
SERVICES

LE LEADER DU CHÂSSIS
PVC ET ALU DE VOTRE RÉGION

6 CHAMBRES TRIPLE VITRAGE
OFFERT*

*voir conditions en magasin



Menuiserie JSM Services
Rue du Château d'Eau, 14A
4530 Villers-le-Bouillet
Tél. 085 233 224
info@jmservices.be
www.jmservices.be

Venez découvrir
les nouvelles
vérandas et pergolas
ainsi que le système bioclimatique

Reflot[®]
intense
Salon mixte de coiffure

un look pour
chaque âge

Lundi	10h00 - 18h00
Mardi	09h00 - 18h00
Mercredi	-
Judi	09h00 - 20h00
Vendredi	09h00 - 18h00
Samedi	08h00 - 16h00

Avec & Sans RDV

0486.253.172



www.reflet-intense.be

Antheit

Rue des Chasseurs Ardennais, 50